

## *Communiqué de presse*

### **A480 : un élargissement inutile et hors du protocole signé !**

Le projet d'élargissement de l'A480 à 2\*3 voies a été présenté aux associations environnementales.

**Pour l'ADTC, le projet présenté ne respecte pas le protocole signé entre l'Etat, Grenoble-Alpes Métropole, le Département de l'Isère et AREA :**

*1 - « Le projet s'attachera à ne pas favoriser l'augmentation des flux d'échanges et de transit dans la section urbaine de l'A480 en conservant les portes actuelles à 2\*2 voies »*

- Le projet prévoit un élargissement à 2\*3 voies dès l'échangeur « ZA St Egrève », avec un élargissement du pont sur l'Isère et ne constituera pas un verrou à l'augmentation du trafic.

*2 - « Le projet s'attachera à adapter les profils de voies pour respecter l'emprise du domaine autoroutier préexistant »*

- Le projet prévoit un élargissement de l'emprise autoroutière.

*3 - « Le projet s'attachera à aménager l'A480 à 2\*3 voies entre les portes définies ... en facilitant les entrecroisements par voie dédiée »*

- le projet prévoit un élargissement complet à 2\*3 voies et pas uniquement par des voies d'entrecroisements.

L'ADTC note également que la limitation de vitesse à 70 km/h n'est pas incluse dans le projet et remise à une hypothétique décision réglementaire, et que la possibilité d'une voie de covoiturage est absente du projet.

**Pour l'ADTC, cet élargissement est surdimensionné et inutile.** La fluidité du trafic obtenue ne sera que temporaire, et le trafic routier ré-augmentera inévitablement comme cela est constaté systématiquement lors de la création ou de l'élargissement d'une voirie routière.

L'ADTC demande le respect du texte du protocole signé en 2016 et rappelle que seule une politique de développement et promotion des alternatives à la voiture individuelle (transport public, covoiturage, vélo, marche à pied) peut permettre de diminuer durablement la pollution et la saturation aux heures de pointe des voiries routières de la région grenobloise.

Contact presse :

- Emmanuel Colin de Verdière, Secrétaire
- Nathalie Teppe, Présidente

